

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 27 (1981)
Heft: 12

Anhang: [Nouvelles locales] : Annecy, Besançon, Dijon
Autor: Pittet, G. / Rebetez, Claude

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 03.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ANNECY



Consulat : 25, rue Royale B.P. 70
74002 ANNECY-CEDEX
Tél. : 51-18-82

* **AVS-AI** : Communication impor- *
* tante à l'intention des femmes *
* mariées domiciliées à l'étranger et *
* dont les époux sont affiliés à l'assu- *
* rance obligatoire. *
* Lorsqu'un ressortissant suisse ayant *
* son domicile à l'étranger exerce, en *
* Suisse, une activité lucrative (par *
* exemple en qualité de **frontalier ou** *
* **saisonnier**) ou lorsqu'il travaille à *
* l'étranger, pour le compte d'un *
* employeur en Suisse, et est rému- *
* néré par cet employeur, son épouse *
* n'est pas affiliée obligatoirement à *
* l'AVS-AI suisse à moins qu'elle ne *
* soit elle-même salariée en Suisse. Il *
* en est de même pour les femmes de *
* nationalité suisse mariées à un étran- *
* ger soumis à l'assurance obligatoire *
* en Suisse. *
* Nous recommandons donc vivement *
* aux femmes de nationalité suisse *
* mariées à un « assuré obligatoire » *
* mais qui ne sont elles-mêmes pas *
* assurées, d'**adhérer à l'Assurance** *
* **facultative** pour les Suisses à *
* l'étranger. Si elles n'exercent pas *
* d'activité lucrative, cette adhésion ne *
* crée pas l'obligation de cotiser mais *
* elle empêche la création de lacunes *
* d'assurance qui pourraient réduire *
* plus tard leurs droits au rentes. *
* Elle garantit, en outre, leurs droits *
* envers l'AI en cas d'invalidité, ainsi *
* que le droit des enfants à des rentes *
* d'orphelins de mère en cas de décès. *
* L'adhésion doit être demandée à *
* votre représentation consulaire au *
* plus tard dans un délai d'un an à par- *
* tir du 50^e anniversaire ou à partir de la *
* date à laquelle l'intéressé a quitté *
* l'assurance obligatoire. *
* *****

Compte rendu de la sortie du 26 juillet 1981 de l'Amicale des Suisses de Cluses et environs

En ce dimanche 26 juillet, de nombreux membres de l'Amicale des Suisses de Cluses et environs se trouvèrent réunis, tôt le matin, pour prendre le car devant les emmener à Gruyère afin de célébrer, avec quelques jours d'avance, la Fête Nationale du 1^{er} Août. Le voyage fut agréable car les paysages découverts au fil de la route étaient variés et verdoyants.

Dès l'arrivée à Gruyère, une visite des locaux équipés d'une façon ultra-moderne, où se fabrique ce délicieux fromage de réputation internationale, captiva les membres de l'Amicale. Visite fort intéressante et suivie d'une dégustation.

Ensuite, un temps libre permit de flâner dans la rue principale de cette pittoresque localité aux belles demeures anciennes dont certains supportent de jolies enseignes. La visite du château féodal permit d'évoquer des souvenirs historiques relatifs aux batailles entre Suisses et Charles le Téméraire, duc de Bourgogne. Plusieurs capes de velours et fleurdelisées ayant appartenu à certains chefs du Téméraire y sont exposées et témoignent de la défaite du duc de Bourgogne.

Un très bon repas fut dégusté à l'Hôtel de la Fleur de Lys. Au dessert et, avec le concours de plusieurs membres de la famille d'un de nos amis venus d'une commune voisine, des chants patriotiques furent entonnés pour célébrer la Fête du 1^{er} Août.

Le retour se fit par Montreux où une halte permit d'apprécier cette belle cité fleurie qui s'étire longuement au bord du Léman. C'est en longeant les rives suisses et françaises du lac Léman que le car ramena les membres de l'Amicale. La nuit était déjà fort avancée lorsque ceux-ci se séparèrent à Cluses, satisfaits des heures d'amitié vécues ensemble en cette belle journée d'été.



Compte rendu de la sortie d'automne de l'Amicale des Suisses de Cluses et environs du 13 septembre 1981

La sortie d'automne de l'Amicale des Suisses de Cluses et environs rassembla plus de 80 membres et sympathisants emmenés dans deux cars pour une belle promenade dominicale.

Après le petit déjeuner sur l'autoroute Genève-Lausanne, la promenade se poursuivit en direction de Vallorbe et peu après, sur les rives du lac de Saint-Point, dans le Jura, but de notre voyage. Avant le repas servi au Grand Hôtel du Lac à Malbuisson, où le service stylé rivalisait avec la finesse des plats, le tour de ce lac très long, aux rives verdoyantes et boisées et sur lequel évoluaient quelques voiliers, fut un agréable intermède. Comme toujours, les heures s'écoulèrent trop rapidement. Après une promenade digestive dans le parc de l'hôtel qui descend jusqu'au lac, l'heure du retour avait sonné. Nous sommes repartis par une route, combien pittoresque parmi la forêt, en direction de Neuchâtel où une longue halte nous permit de vagabonder près du port de cette riante cité.

A Genève, une ballade en ville nous dégourdisait les jambes.

Enfin, la dernière étape se termina à Cluses où tous les participants se séparèrent contents d'avoir pu vivre ensemble une fois encore une aussi belle journée d'amitié.

Amicale des Suisses d'Annemasse et environs

Pour sa dernière promenade de 1981, l'Amicale avait choisi la frontière franc-comtoise et franco-suisse du Saut du Doubs.

Le dimanche 27 septembre, un car emmenait 54 de nos membres dans cette région, via Genève, le Col de la Faucille, la vallée et le lac de Joux, avec un arrêt au Pont. Ensuite, la course se poursuivit vers Pontarlier et Morteau par une route pittoresque bordée de belles forêts. M. Jeanneret, originaire de cette contrée qu'il connaît bien, fit de nombreux commentaires.

A Villers-le-Lac nous attendait pour midi un repas de qualité et abondant. Un joyeux luron, invité de notre Président, égaya l'assemblée avec quelques bonnes histoires et chansons.

Notre Président profita de ce repas pour nous offrir un excellent vin pétillant du Jura à l'occasion de ses noces d'or. Il y a 50 ans, le repas de mariage de M. et Mme Jeanneret était servi dans cette même salle en présence du gai luron déjà cité et d'un couple d'amis, des jubilaires également invités aujourd'hui, qui furent les témoins de cette union en 1931. En quelques mots, M. Jeanneret retraça cette époque avec émotion mettant la larme à l'œil à plusieurs d'entre-nous mais sans affecter la bonne ambiance.

Nous quittâmes la table pour prendre un bateau qui nous emmena par les méandres du Doubs via le lac des Brenets au Saut du Doubs (27 m de hauteur). Je rappelle en passant qu'une rive est suisse et l'autre française. Cette excursion a été très agréable grâce au beau temps et bien que le bateau soit tombé en panne au milieu du lac des Brenets. On nous remorqua sans que l'angoisse n'atteigne personne.

Le retour nous conduisit au Locle par le Col des Roches, à la Chaux-de-Fonds, à la vue des Alpes, Neuchâtel, Lausanne. En raison de la pluie et de l'heure avancée, l'arrêt prévu au Signal de Bougy fut supprimé.

Arrivé à Annemasse, où la pluie avait cessé, chacun regagna son foyer satisfait de cette belle excursion et d'une si bonne journée de détente.

Merci aux organisateurs et à une prochaine occasion où nous espérons vous rencontrer toujours nombreux.

Cercle suisse d'Annecy

Par ce maussade dimanche du 28 juin 1981, nous sommes une vingtaine de personnes seulement à prendre la route pour la sortie annuelle, destination Romont.

Départ à 7 heures en car pour le Signal de Bougy — site prestigieux offert au peuple suisse sous forme de fondation — où un copieux petit déjeuner nous attend et où notre ancien Consul M. et Madame Andres nous font la surprise de se joindre à nous. Avec leur gentillesse habituelle, ils nous font découvrir un parc immense et beau et de ce fameux promontoire admirer un panorama splendide face à la chaîne des Alpes encore enneigée, sur le Léman et les vignobles vau-
dois.

De là, nous nous dirigeons vers Lucens pour une visite commentée du château.

L'heure tourne et les estomacs crient famine. Aussi, nous apprécions à Romont le bon menu, en compagnie de M. le Consul Giroud venu nous rejoindre et d'un représentant du district de la Glâne, lequel nous fait, au cours du repas, l'historique de sa ville.

L'après-midi, nous visitons ce petit bourg moyenâgeux, cité d'art et d'histoire, avec son château du 13^e siècle, ses remparts et ses tours, son musée de vitraux et sa remarquable collégiale (1244), l'une des plus belles églises gothiques de Suisse.

Après cette visite pleine de charme, nous reprenons notre car, direction Vevey avec un détour à Vouvry pour un verre de fendant et rentrée par St Gingolph sous une pluie battante.

Tous ravis de cette agréable journée, nous nous séparons en disant « A la prochaine ».

BESANÇON

CONSULAT DE SUISSE

15 bis, avenue Fontaine Argent

adresse postale :

Boîte postale 107

25013 BESANÇON CEDEX

Mutations dans le personnel

Venant de Chicago, le nouveau Consul de Suisse à Besançon, M. Raymond Berberat, a pris la direction de la représentation le 20 octobre 1981.

Le Consul et Mme Berberat sont heureux de se trouver en Franche-Comté et se réjouissent à l'idée de rencontrer bientôt les membres de la colonie suisse de l'arrondissement consulaire.

Au terme d'un séjour de près de quatre années, M. Jean-Pierre Ballaman, Vice-consul, quittera Besançon à la fin du mois de décembre 1981 pour assumer de nouvelles fonctions à l'Ambassade de Suisse en République démocratique de Madagascar.

M. et Mme Ballaman garderont un excellent souvenir des bonnes relations qu'ils ont eu le plaisir d'entretenir au sein de la colonie tout au long de leurs activités dans la région.

Le nouveau Chancelier du Consulat, M. Jean-Jacques Leutenegger, arrivera de Curitiba (Brésil) en février 1982).

*
* **Société suisse de Besançon** *
* **Noël des enfants** *
*
* Dimanche 20 décembre 1981 à *
* 15 heures au Cercle suisse aura lieu le *
* Noël des enfants de la Société. Le *
* « Père-Noël » sera là pour la distribu- *
* tion des friandises et des cadeaux. *
* Vos enfants sont cordialement invi- *
* tés en votre compagnie à cet après- *
* midi récréatif. *
*
* *****

*
* **Saint-Sylvestre 1981** *
*
* Pourquoi ne passeriez-vous pas le *
* réveillon de Saint-Sylvestre au Cercle *
* Suisse ? *
* M. et Mme Léon Ryser, nos gérants, *
* vous réserveront le meilleur accueil. *
* Ils vous proposeront un excellent *
* repas de fête sans oublier les cotil- *
* lons et la soirée dansante. *
* Pour tout renseignement et inscrip- *
* tion adressez-vous au Cercle *
* 6 rue Lacoré, *
* Tél. : (81) 81.37.58 *
*
* *****

Liste des Sociétés suisses de Franche-Comté

Département du Doubs

BESANÇON

Société suisse : 6, rue Lacoré

Président : M. Jean Alber

11, rue de la Grette

25000 BESANÇON

FESCHES LE CHATEL

Société suisse

Président : M. Emile Voisard

42, av. Gl de Gaulle

25460 ETUPES

MONTBELIARD

Société suisse philanthropique
du Pays de Montbéliard

Président : M. Jean-Pierre Erard

24, rue Jeanne d'Arc

25400 AUDINCOURT

MORTEAU

Société suisse de Bienfaisance

Président : M. Alphonse Tendon

Rue de la Fraîche

25500 MORTEAU

PONTARLIER

Société suisse

Président : Mme Germaine Haller

1, rue Gounod

25300 PONTARLIER

SAINTE MARIE

Club agricole suisse Doubs/Hte-Saône

Président : M. Albert Morf

St-Julien

25200 MONTBELIARD

VILLERS LE LAC

Société suisse

Président : M. Pierre CHEVALIER

9, quartier Neuf

25130 VILLERS LE LAC

Département de la Haute-Saône

VESOUL

Amicale des Suisses de la Haute-Saône

Président : M. Joseph Rittiner

14, rue de la Pépinière

70000 VESOUL

GRAY

Cercle suisse de Gray

Président : M. Arthur Stierli

AUTREY LES GRAY

70100 GRAY

Département du Jura

DOLE

Cercle suisse de Dole

Président : M. Olivier Jaccard

36, avenue de Paris

39100 DOLE

CHAMPAGNOLE

Société suisse de Champagnole

Président : M. Alfred Aegerter

78, Grande Rue

39800 POLIGNY

LONS-LE-SAUNIER

Amicale suisse lédonienne

Président : M. Bernard Quarroz

4, place du Commerce

39130 CLAIRVAUX LES LACS

Repas des personnes âgées
 Selon la tradition, les Dames de l'Ouvroir de la Société suisse de Besançon organisent un repas à l'intention des personnes du 3^e Age, **le dimanche 10 janvier 1982 à midi dans les locaux du Cercle Suisse.**
 Toutes les personnes suisses ou double-nationales immatriculées auprès du consulat, âgées de 65 ans et plus, domiciliées à Besançon et dans les environs pourront y prendre part. Elles voudront bien s'annoncer au Consulat avant le 18 décembre 1981.

Match au loto

La Société suisse et son Comité des Fêtes vous invitent à la soirée loto qu'ils organiseront au profit de leurs œuvres au cours de la première quinzaine de février 1982. Une date précise n'a malheureusement pu être fixée. Vous voudrez bien vous référer à l'avis qui paraîtra dans la presse locale. D'avance nous vous remercions de votre participation et nous vous souhaitons bonne chance.

Vie de la Société suisse de Pontarlier

Cette fin d'année appelle une rétrospective sur notre Société, tout d'abord pour remercier M. Félix Keller du dévouement et de l'abnégation avec lesquels il s'est occupé de ses compatriotes durant 40 années, dans la Haute-Saône puis à Pontarlier.

Dans un monde où tout est profit, 40 années au service des autres, bénévolement, méritait d'être souligné par la voie du Messenger Suisse. Nous souhaitons à celui qui est devenu notre Président d'Honneur une longue et heureuse retraite aux côtés de son épouse qui a droit à toute notre gratitude, car non seulement elle acceptait les obligations supplémentaires de son époux, mais encore partageait sa tâche.

C'est en mai dernier que M. Keller a décidé de se retirer après avoir présenté son successeur : Mme Germaine Haller, déjà très estimée des sociétaires, fut élue à l'unanimité. Travaillant dans une firme internationale au service de la technique médicale, Mme Haller dispose certes de beaucoup moins de temps libre que son prédécesseur mais est formidablement secondée par un comité également très motivé.

C'est sous l'égide de ce comité qu'une journée printanière gruyérienne a eu lieu au Château de Gruyère même, que la commémoration du 1^{er} Août s'est déroulée et que la sortie d'automne des retraités a été organisée à la Citadelle de Besançon pour se terminer par le loto habituel au restaurant de la Bara-

que des Violons à Charcenay. Ces manifestations ont remporté un vif succès et témoignent du désir des sociétaires de s'unir dans la participation pour que notre Société reste vivante.

DIJON

CONSULAT :

6, rue Rameau

Tél. : 32.12.59

C.C.P. 1592 U Dijon

COMPATRIOTES

Participez à la vie de nos Sociétés !

Sociétés suisses dans l'arrondissement consulaire de Dijon

Société suisse de la Côte-d'Or
 Café des Tramways
 34, rue de Mulhouse
21100 DIJON

Président : M. Marcel Seydoux
 11, rue Henri Rabaud
21000 DIJON
 Tél. : (80) 30.80.63

Amicale suisse de l'Yonne
Président : vacant

Union Helvétique et Cercle Amical Suisse de l'Aube
 8, rue Le Clerc
10000 TROYES

Président : M. Jean Laville
 8, rue Le Clerc
10000 TROYES
 Tél. : (25) 82.15.51

Amicale suisse de l'Yonne

Un R.A.S. laconique pour notre Amicale suisse de l'Yonne. L'Assemblée générale que nous avions projetée pour octobre a été reportée à février ou mars 1982 et se déroulera, si tout va bien, autour d'une fondue... Aucune date n'a encore été fixée pour notre fête de Noël qui aura vraisemblablement lieu début décembre. Nous tiendrons nos compatriotes au courant par courrier individuel.

G. Pittet
 Secrétaire

Union Helvétique et cercle amical suisse de l'Aube

Noël 1981

Cette année encore, notre repas de fin d'année aura lieu comme d'habitude au Buffet de la Gare « Le St Vincent », le dimanche 13 décembre à 12 h 30. Un excellent repas vous sera proposé suivi d'une sauterie et d'une distribution de cadeaux aux enfants inscrits. Nous en profiterons également pour faire une assemblée générale, l'occasion étant donnée de contacter un grand nombre de membres de la société.

Des convocations individuelles seront envoyées avec un bulletin de réponse. Nous espérons une nombreuse participation à cette journée, maintenant traditionnelle. Les participants sont priés de renvoyer les bulletins-réponse le plus vite possible pour réserver leurs places.

Cotisations
 La Trésorerie, dans l'impossibilité de contacter individuellement tous les sociétaires, remercie tous ceux qui se sont acquittés de leur cotisation pour 1981 et leur signale que pour 1982, le prix sera le même (20 F par personne).
 Jean Laville, Président
 8, rue Louis Le Clerc
 10000 TROYES

Société suisse de la Côte d'Or

Après deux mois de repos, notre Comité s'est réuni à nouveau le 25 septembre afin de prévoir les activités à venir.

Tout d'abord, nous pouvons émettre un regret : l'annulation de notre voyage en Suisse du 31 août ; en effet le nombre des participants trop restreint, nous a amenés à prendre cette décision. Que soit remercié l'organisateur M. Gilbert Sallet, qui s'est donné tant de mal.

Revenons aux activités à venir, nous vous prions de prendre note des deux dates suivantes :

— Dimanche 6 décembre :

L'Arbre de Noël qui se déroulera au Centre de Rencontres internationales (Salle D).

— Samedi 23 janvier 1982 à 20 h 30 :

Tirage des Rois, suivi d'un loto doté de nombreux lots (également Centre de Rencontres internationales, Salle A).

Nous espérons que vous assisterez nombreux à ces deux manifestations placées sous le signe de l'amitié.

Claude Rebetez
 secrétaire